



À partir du 1^{er} janvier 2024,
100% des emballages
et des papiers vont dans
le même conteneur !

• INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES • APLATISSEZ-LES • BIEN LES VIDER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE,
EN MÉTAL ET CARTONNETTES



TOUS LES PAPIERS



NE PAS METTRE :

- Gros cartons
- Couches mouchoirs essuie-tout
- Emballages avec restes de repas
- Le verre



Plus d'info sur le site
www.smictom-bievre.fr